

LES

MESNEUX



N°7

NOVEMBRE

1979

MAIRE

Monsieur BROUCKAERT Maurice
Président de toutes les Commissions

1er ADJOINT

Monsieur JACQUINET Jean Guy
(Finances, eaux, rouillat, fêtes)

2ème ADJOINT

Monsieur LEVASSEUR Jean-Claude
(Information, Urbanisme bâtiments communaux, fêtes)

CONSEILLERS :

Monsieur ANCIANT Daniel
(Chemins, urbanisme bâtiments communaux)

Madame BOUGY Marie-Louise
(Fêtes, listes électorales)

Monsieur FERRY Alfred
(District, chemins, écoles, sycom)

Monsieur LABART François
(École Maternelle, finances, information, fêtes)

Madame LAIRE Claudine
(Ecoles, finances, fêtes)

Monsieur LEROY Maurice
(Eaux, chemin, hygiène)

Monsieur MARTIN Jean-Michel
(Urbanisme, bâtiments communaux, Information, fêtes)

Monsieur TROUSSET Jackie
(Sycom, syem, listes électorales, fêtes).

LES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 6 Juin 1979 : Objet adjudication pour les travaux route JOUY.

Absent Mme LAIRE.

- Le Conseil Municipal après avoir entendu les divers devis accepte celui présenté par l'entreprise "Travaux Publics de REIMS" qui s'élève à la somme de 284 031,64 Francs.
- Réfection de la toiture de l'Eglise : la demande de subvention a été faite au mois de février et elle est toujours sans réponse.
- Le Conseil arrête les heures de permanence pour l'élection des députés au parlement européen.

Le 12 Juillet 1979 : Objet école communale.

Absents : Mme LAIRE, Mr LEVASSEUR,
Mr MARTIN.

- après en avoir délibéré le Conseil demande à l'unanimité que la classe préfabriquée soit remise en service pour l'année scolaire 1979/80 en raison du nombre d'élèves à accueillir à la rentrée (27 environ).

La remise en état du bâtiment sera à la charge des autorités compétentes.

- Le Maire informe le Conseil que les travaux route du JOUY commenceront début Août.
- Célébration du 14 Juillet : dépôt d'une gerbe au monument aux morts à 11 Heures suivi d'un vin d'honneur.
- Le Conseil Municipal après une discussion sans vote aborde les problèmes de l'aménagement de l'ancien dépôt d'ordure au lieu dit "Sous les vignes" ainsi que le dépôt gratis des ordures non ménagères à PARGNY. Ce dépôt est propriété de l'entreprise FURLAN une autorisation délivrée par la Mairie de LES MESNEUX sera nécessaire aux habitants.

PANNEAU DE SIGNALISATION.

- Après la réfection de la route de JOUY il sera utile de limiter le tonnage des véhicules à 12 tonnes. En raison de la lenteur des services publics intéressés, la Commune commandera directement au fabriquant les panneaux appropriés

Réunion du 1er Octobre 1979 - Objet Divers

Absent : Mr MARTIN qui vote
par procuration.

- Le Conseil Municipal, par délibération, accepte l'adhésion de la commune de TRIGNY au SICOM (Syndicat inter communal des ordures ménagères) 10 oui - 1 Blanc.
- Une demande de subvention de l'Association Française contre la Myopathie est acceptée à l'unanimité pour une somme de 200 Francs environ.
- La clôture de l'école préfabriquée : sa remise en état étant nécessaire un devis présenté par les Etablissements DEVAUX à REIMS d'un montant de 2 499,00 Francs est accepté à l'unanimité. Les travaux consisteront au démontage du grillage existant, peinture sur les piquets et montage du grillage neuf.

A cette occasion le Conseil demande que l'entreprise SCHROTT (entreprise Alsacienne) chargée par l'éducation nationale des travaux sur le bâtiment soit rappelée. Rien n'ayant été fait à la date de la rentrée des classes.

- Mr le Maire fait part d'une lettre de l'Académie de REIMS, demandant à la commune ses projets de construction d'école jusqu'en 1985. Le Conseil conscient de cette éventualité face aux constructions nouvelles a attendre demande que la réponse soit mesurée. Des conditions, tant financières que tenant à des problèmes locaux ainsi qu'à proximité de REIMS ne permettent pas de prévoir une date précise à cette construction.
- Au court d'une réunion du Syndicat du Rouillat il a été question de la mise en place d'un surpresseur pour l'eau, desservant le lotissement "Sous les vignes" Cette installation d'un coût total de 240 000 Francs serait financés par une subvention de 50%, une somme de 33820 Francs de T.V.A. reversée à la commune et le reste, des deniers du lotisseur Mr LEGNIEL

Le Conseil émet le voeu à l'unanimité que cette construction soit faite en même temps que le reste des anciennes canalisations du village en 1980.

- La subvention pour les réparations de l'église a été acceptée. Elle s'élève à 48% du montant des travaux. Les travaux doivent reprendre après les vendanges.

- Ecole maternelle de VILLEDOMMANGE

Les poêles à fuel ont été changés moyennant une somme de 9 500 Francs. Ces frais sont partagés entre les communes faisant partie du regroupement (SACY - ECUEIL - LES MESNEUX et VILLEDOMMANGE).

- Abris Bus : La construction en dur revient à la somme de 10000 Francs environ suivant devis.

Le Crédit Agricole peut assurer l'installation d'un abri industrialisé sur ses crédits publicitaires mais pas avant 1981.

Une avance par la commune serait envisagée si le Crédit agricole est d'accord.

- Gymnastique : Les cours reprendront après les vendanges dans les locaux de l'école sous la Mairie.
- Les constructions "Bâtir" à Loison : Un différent oppose le constructeur et la commune. Le constructeur voudrait installer des fosses septiques alors qu'il s'était engagé à raccorder les canalisations au tout à l'égout.

COMITE DES FETES

La section de danses folkloriques modernes et anciennes du village connaît un franc succès. En raison du nombre de participants les cours auront lieu le :
SAMEDI de 18 Heures à 18 Heures 45 pour les petits et à partir de 18 Heures 45 pour les plus grands.

Pour tous renseignements s'adresser à l'animatrice dans les locaux de l'école sous la mairie aux heures de cours

M E R C I

ETAT CIVIL

MARIAGE :

Monsieur Pierre MILARD et Melle GOUVERNAIRE Dominique.
Aux jeunes époux nous souhaitons beaucoup de bonheur.

DECES

Madame BOUGY Marie Clémentine nous a quittée le
30 AOUT 1979.

NOUVEAUX ARRIVES

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à :

Mr et Mme BERTON
Mr et Mme VARLOT Gérard
Mr et Mme GERARD Jean Luc
Mr et Mme WILEROT
Mr et Mme DAMAR
Mr et Mme DRUAIS Gilles.

et leurs enfants

"Lotissement "Le Noyer des Enfants""

UN PEU D'HISTOIRE

Bien que l'on puisse connaître avec certitude l'origine de notre commune, une hypothèse peut-être retenue comme probable vu la situation géographique de notre commune et quelques rares indices archéologiques trouvés.

A l'époque ou DIOCLETIEN prit le pouvoir en 284, il nomma MAXIMIEN à la frontière Nord Est et le fit aider par CONSTANCE en 293. Ils procédèrent à la mise en place d'un système de défense avec des guets à proximité des places fortes. Pour fixer une population dans des lieux où aucun agrément naturel ne prédisposait un rassemblement d'habitants, il fut mené par la suite une politique systématique d'installation de prisonniers Francs, Frisons puis Sarmates dans les endroits pauvres ou à défricher mais stratégique pour la défences de la province. Ces Germains étaient fixés au sol et astreints au service militaire. Il y en eu autour de REIMS.

Notre Région du subir par la suite les invasions des vandales en 406, de CHIPERIC en 566, de Sigebert en 572, de Charles Martel en 723, d'Eudes en 893, de Raoul et Hugues le Grand en 931 et de 940 à 948 Hérribert II de Vermandois et Hugues son fils en 990, Charles de Lorraine soumet la région à un traitement qui rappelle les fureurs aveugles des Vandales.

On trouve le premier écrit concernant notre Commune en 1172 au moment de la fondation de l'Eglise qui fut consacrée à ST REMI.

MAISNIEUX JUXTA REMIS

puis en 1177 dans les Chartes de St Remy de REIMS.

MAISNIX

en 1220 la Charte de St Thimothée fait mention de

" APUD MAISNILLOS "

En 1347 le Compte des eaux et forêts du Douraire de la Reine Jeanne d'Evreux (épouse de Philippe de Valois roi en 1328) orthographe notre commune sous le nom de MESNIUX.

.../...

" Dou bois Gérard de Vé, séant aux MESNIUX que Jean de Jonquery a usé; néant, que la vente est faillie".

En 1362 : "Presbyter de SACY et MANILLIS doyenné de la montagne".

Le 4 Juin 1551 Renaud de Bezannes, escuyer hérite d'un fief "aux MAIGNEULX".

En 1669 Jean BEGUIN, Escuyer, Seigneur de Chaalons sur Vesles, Conseiller du Roy, lieutenant général au baillage de Vermandois Siège Royal et présidial de REIMS écrit LES MAISNEUX en paraphant le livre d'Etat Civil de la Commune.

Après la révolution la commune figure sous le nom de LES MESNEUX les REIMS sur les documents officiels.

LES MESNEUX selon certains anciens voulait dire "Les petites maisons".

** Documentation Bibliothèque de Reims.

REDACTION D'UN ELEVE DE L'ECOLE COMMUNALE

- LE JOUR DE LA RENTREE, LE MAITRE VOUS ANNONCE QUE L'ON
CHANGE DE CLASSE. QUE PENSEZ VOUS DE CETTE NOUVELLE SALLE.

A la rentrée le maître nous a annoncé qu'il fallait
changer de classe.

Quand j'étais dans l'ancienne classe, j'étais au
deuxième rang. Il y avait des dessins et de la peinture sur
les murs. Le mur était peint en vert et après en blanc. Le
bureau du maître était derrière moi. Les tables étaient collées.
Le sol était fait avec des parquets. Quelquefois on pouvait
aller se laver les mains et boire. En entrant il y avait un
tableau où parfois on dessinait. Elle était un peu plus petite
que la nouvelle.

La nouvelle classe est un peu grand. Je suis au milieu
au deuxième rang. Au mur il y a des feuilles écrites. Aux
fenêtres il y a des étoiles et des chiffres. Le mur est peint
en bleu clair. Au plafond c'est peint en blanc. Il y a des
pompons. Le Bureau du maître est derrière moi. Les tables ne
sont pas collées, elles sont l'une derrière l'autre. Le sol
est du plancher. Il y a des rideaux blancs et noirs. Sur une
table il y a des livres. En entrant il y a à gauche un poêle
et à droite une armoire. Au fond de la classe il y a sur une
table garnie des dictionnaires et des boîtes de craies.

J'espère que l'année prochaine je resterai dans la
nouvelle classe car je la préfère.

SAMEDI 17 NOVEMBRE

20 h 30

CHOUCROUTE

AUX MESNEUX

bière et vin blanc

PARTICIPATION :

Adulte : 35 F - 7 à 15 ans : 20 F
Moins de 7 ans : Gratuit.

Boisson comprise, sauf Champagne.



INSCRIPTION CHEZ :

- Madame LAIRE
1, Rue de Sacy - Tél 06 60 23

- Monsieur LABART
Rue [redacted] des Lorraines -
Tél 06 53 95

- Monsieur DONDELINGER
32, Rue de Reims -
Tél 06 58 01